Commission nationale du **débat public**

DÉBAT PUBLIC

Projet de parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport

24 avril – 31 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retrouvez ce communiqué et le dossier de presse sur notre site :
http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/espace-presse

Le 4 mai 2015

LE PROJET DE PARC EOLIEN EN MER DE DIEPPE – LE TREPORT

Un premier projet de 141 éoliennes a fait l'objet d'un débat en 2010, il n'a pas été retenu par l'Etat. Depuis, un groupement industriel et l'Etat se sont engagés sur un nouveau projet de 62 éoliennes.
La commission nationale du débat public (CNDP) a estimé que ce projet devait à nouveau faire l'objet d'un débat. Elle a donc désigné une commission particulière du débat public (CPDP) pour l'organiser.
Ce débat public est un rendez-vous essentiel pour faire en sorte que le public puisse être informé, s'exprimer et débattre des conditions selon lesquelles ce projet pourrait éventuellement trouver sa place sur le territoire.
Les conclusions du débat sont importantes, car les étapes à venir pourraient conduire à des modifications substantielles du projet, voire son arrêt.

Le projet en débat : 62 éoliennes à 15 km du Tréport et 16 km de Dieppe

Le projet est porté par la société de projet « Eoliennes en mer de Dieppe – Le Tréport », détenue par Engie (anciennement GDF SUEZ), EDP Renewables et Neoen Marine.
Issu du deuxième appel d'offres « éolien en mer » lancé par l'Etat, le parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport s'inscrit dans les objectifs de l'Etat de porter la production d'électricité d'origine renouvelable à 23% de la consommation énergétique finale en 2020.
Le parc éolien, situé à 15km du Tréport et 16km de Dieppe, serait composé de 62 éoliennes Adwen (co-entreprise Areva/Gamesa) de 8 Mégawatts, soit une puissance totale de 496MW.
Le coût du projet est estimé à 2 milliards d'euros.
Retrouvez la synthèse et le dossier de présentation complet du porteur du projet :
http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/documents-du-porteur-projet

Tout est joué ? Non !

L'appel d'offre « Éolien en mer » de l'État a défini un cadre (zone d'implantation, puissance maximale, calendrier de réalisation) auquel le maître d'ouvrage s'est conformé. L'Etat et le maître d'ouvrage sont maintenant engagés à développer le projet, jusqu'à son éventuelle construction à partir de 2018. Les conclusions du débat seront importantes car le projet va connaître ensuite plusieurs étapes qui pourraient conduire à des modifications substantielles, voire à son arrêt :

- Jusqu'en juin 2016, l'industriel doit s'assurer de la faisabilité de son projet dans le cadre d'une « levée de risques ». Il doit également, d'ici 2018, s'assurer de la viabilité financière du projet.
- Avant la pose de toute éolienne, le maître d'ouvrage devra encore obtenir les autorisations nécessaires auprès des services instructeurs concernés (Préfecture maritime, DREAL, Parc naturel marin…) et faire l'objet d'une enquête publique.

cndp Commission nationale du débat public

Commission particulière du débat public
Parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport
21 avenue des Canadiens 76470 Le Tréport – France
Tél 02 77 23 44 33
eolienmer-pdlt@debatpublic.fr
http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr

UN DEBAT, A QUOI ÇA SERT ?

Le débat est un moment particulièrement important dans la vie de ces projets. Il est organisé à un moment qui doit permettre à chacun à la fois d'être informé et de prendre la parole sur le projet alors qu'il est encore en phase d'étude. Il s'agit donc d'une étape essentielle dans le processus de décision.
A la fin du débat, la CPDP rédigera un compte rendu, et le président de la CNDP en tirera un bilan. Ces documents rendront compte de tous les propos exprimés. Des recommandations seront formulées à l'égard du groupement industriel et de l'instance de concertation qui sera en charge de poursuivre le dialogue avec la population. Le groupement disposera alors de trois mois une fois le compte rendu publié pour faire part de sa décision quant à la poursuite de son projet. Il devra la motiver en s'appuyant sur les propos tenus durant le débat public. Le compte-rendu du débat sera versé au dossier d'enquête publique et constitue, pour les autorités responsables, un élément d'appréciation pour la délivrance des diverses autorisations du projet.

Les objectifs du débat

1 - Informer le public sur le projet
2 - Permettre au public de s'exprimer
3 - Éclairer le(s) porteur(s) de projet

Les principes du débat

1 - La transparence
2 - L'argumentation
3 - L'équivalence de traitement

QUI ORGANISE LE DEBAT ?

*Le débat est organisé et animé par une **commission neutre** (elle ne donne pas d'avis) et **indépendante de toutes les parties prenantes** (industriels, collectivités, associations, Etat…).*
Elle est là pour que chacun puisse s'exprimer, quelle que soit son opinion, et dans l'écoute de l'autre.
Elle a été nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), une autorité administrative indépendante qui organise en France les débats sur les grands projets d'équipement (aéroports, autoroutes, voies ferrées, ports, centrales nucléaires, etc.).

Les membres de la commission particulière

- Laurence MONNOYER-SMITH (Présidente), vice-présidente de la Commission nationale du débat public
- Jérôme FAVREL, ingénieur Conseil spécialisé dans les systèmes numériques de contrôle commande des installations électriques
- Aline GUERIN, chargée de mission, Conseil général du Val-de-Marne
- Clément MABI, chercheur en sciences sociales à l'UTC de Compiègne
- Barbara SERRANO, secrétaire confédérale à la CFDT
- François THOMAS, administrateur civil hors classe honoraire

Commission particulière du débat public Projet de parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport
21 avenue des Canadiens 7670 Le Tréport - France – Tél 02 77 23 44 33 – eolienmer-pdlt@debatpublic.fr - http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr

LES 6 GRANDS THEMES DU DEBAT

- La politique énergétique nationale et l'éolien en mer
- Vers une filière industrielle de "l'éolien en mer" ?
- Pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ?
- L'impact du projet sur les activités et pratiques en mer
- Les impacts sur l'environnement
- Le projet, le paysage et l'identité du territoire

COMMENT PARTICIPER ?

3 grandes réunions publiques

Pour faire un tour d'horizon de toutes les questions que le projet soulève et des avis qu'il suscite.
19 h - 22 h, en direct sur notre site internet

- 04/05 – Le Tréport – Ouverture
- 25/06 – Dieppe – Point d'étape
- 28/07 – Mers-les-Bains—Clôture

2 conférences-débats

Pour faire le point sur le contexte national dans le projet s'inscrit.
19 h - 22 h, en direct sur notre site internet

- 21/05 – St-Martin-en-Campagne— La politique énergétique et l'éolien en mer
- 04/06 – Rouen – Vers une filière industrielle de « l'éolien en mer » ?

4 ateliers thématiques

Pour approfondir les thèmes-clés du débat, et définir les conditions selon lesquelles ce projet pourra, ou non, trouver sa place sur le territoire.
17 h - 21 h, sur inscription

- 28/05 – Cayeux-sur-Mer – Les impacts sur l'environnement
- 12/06 – Dieppe – Les activités et pratiques en mer
- 18/06 – Le Tréport – Pêche, tourisme, industrie... Un projet de territoire-?
- 23/07 – Ault – Paysage et identité du territoire

1 émission télévisée sur France 3 Régions

Pour nous adresser au plus grand nombre, dans un format accessible à tous

- 06/06, 11h-12, émission "La voix est libre" sur France 3 Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie

Des auditions d'acteurs

Pour entendre, et faire entendre, les points de vue des acteurs du territoire.
Une ou plusieurs auditions seront organisées la première quinzaine de juillet, afin que les acteurs ayant préparé un "cahier d'acteur", un point de vue étayé et documenté portant sur le projet, puissent exposer les arguments et répondre aux questions de la commission et du public.

Commission particulière du débat public Projet de parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport
21 avenue des Canadiens 7670 Le Tréport - France – Tél 02 77 23 44 33 – eolienmer-pdlt@debatpublic.fr - http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr

20 débats mobiles

Pour aller au plus près des citoyens, touristes et habitants.

Près de 20 débats mobiles sont programmés, dont :

- 24/04 - Eu - Lycée Angier
- 25/04 – Le Tréport - Brocante
- 09/05 - Dieppe - Braderie du Pollet
- 16/05 – Eu - Salon du livre
- 22/05 - Eu - Lycée Angier
- 23/05 – Le Tréport - Foire aux moules
- 30/05 – Cayeux – Baie de Somme Kite Surf Challenge
- 27/06 – Dieppe – Solitaire du Figaro
- ….

Nous prévoyons par ailleurs de nous rendre sur les marchés, dans les campings, les lycées, sur les plages...

1 exposition itinérante

Pour découvrir le regard de l'artiste vidéaste Aurélie Sement sur le paysage et l'identité du territoire.

Aurélie Sement, artiste vidéaste haut-normande, nous fera découvrir "Voix off", une œuvre réalisée pour le débat public. Une installation vidéo en extérieur sera à découvrir au Tréport tous les soirs du 7 au 17 mai, au crépuscule (vernissage le 8 mai à 20h). Par la suite, une exposition de photographies se rendra dans de plusieurs lieux du littoral (programmation à définir, voir notre site).

Son regard d'artiste ne vise pas à prendre position sur le projet mais à donner à voir le monde qui nous entoure avec une certaine sensibilité, permettant à tout un chacun de s'interroger, de se remettre en question ou tout simplement de regarder autrement.

Elle s'est intéressée au territoire, aux alentours de Dieppe et du Tréport, tel qu'il est aujourd'hui : son littoral, ses falaises, ses galets, ses filets de pêche, ses usines, ses éoliennes terrestres, ses ports… tout autant d'éléments qui nous sont donnés à voir et sur lesquels elle porte un regard intime, comme pour explorer « l'envers du décor ».

1 site internet

Pour prolonger et approfondir tous les échanges.

Le public retrouvera sur notre site toutes les informations et documents du débat. Mais il est avant tout un lieu de participation avec 3 espaces d'expression :

- Un forum de discussion
- Un espace questions-réponses
- Les points de vue des participants au débat

Par ailleurs, la commission est active sur les réseaux sociaux :

- Facebook : http://www.facebook.com/eolienmer-pdlt.debatpublic
- Twitter : https://twitter.com/eolienpdlt_dp

Commission particulière du débat public Projet de parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport
21 avenue des Canadiens 7670 Le Tréport - France – Tél 02 77 23 44 33 – eolienmer-pdlt@debatpublic.fr - http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr

INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACTS PRESSE

Commission particulière du débat public

21 avenue des Canadiens, 76420 Le Tréport

La permanence accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél : 02 77 23 44 33

Courriel : eolienmer-pdlt@debatpublic.fr

Contacts presse

Secrétaire général

David Prothais - 06 63 23 22 08 - david.prothais@eclectic-experience.net

Communication numérique

Nicolas Ghassibi - 06 80 28 72 65 - nicolas.ghassibi@eclectic-experience.net